



Politique régionale Agriculture

2023-2027

4 défis

**Pour une agriculture forte de sa diversité,
résiliente, attractive, innovante et créatrice de valeur**



RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr





**Cette nouvelle politique en faveur de l'agriculture normande a été élaborée
par la Région Normandie en partenariat avec l'ensemble des acteurs professionnels
de l'agriculture.**

Bon à savoir : les propositions qui suivent sont le résultat de la concertation menée avec la profession agricole normande au 2^e semestre 2021.
Ce document sera soumis au vote des élus régionaux lors de l'assemblée plénière du 20 juin 2022.



Hervé Morin,
Président de la Région Normandie

« De 2016 à 2022, la Région Normandie a accompagné l'installation de plus de 2 000 agriculteurs et soutenu près de 3 000 investissements dans les exploitations locales. C'est cette dynamique que je souhaite voir renforcer au travers de notre nouvelle politique agricole, en la connectant toujours plus aux besoins des professionnels et aux enjeux de cette filière majeure de notre région. »

Édito

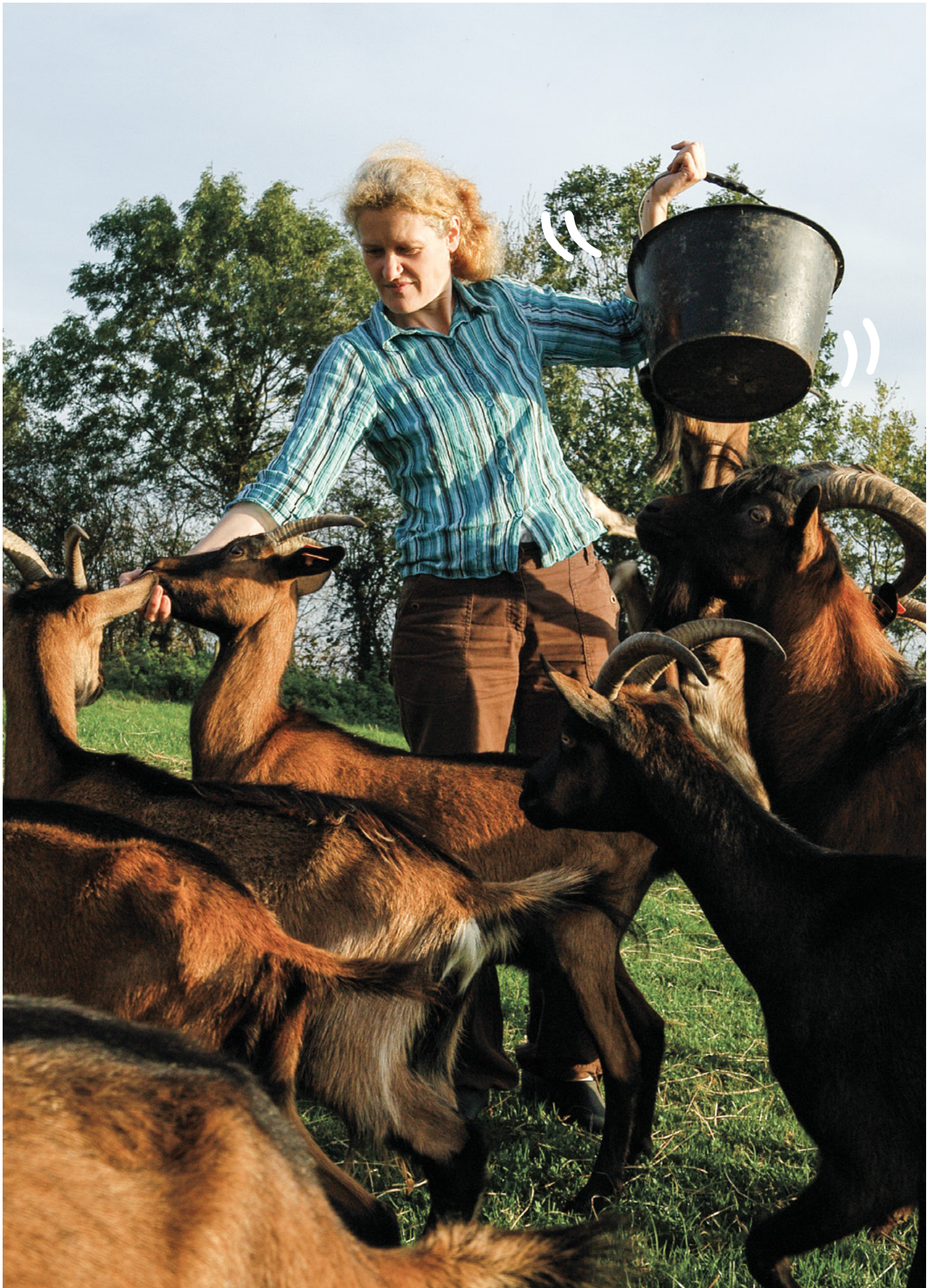
Afin de renforcer les actions mises en œuvre depuis 2016, la Région Normandie fait évoluer sa politique agricole pour l'adapter aux nouveaux besoins des professionnels et répondre aux enjeux de toute la filière.

Courant 2021, 10 réunions de concertations ont permis aux acteurs de la filière agricole de dresser l'état des lieux, réfléchir aux actions et aux outils nécessaires pour préparer l'avenir.

Ainsi, 250 professionnels et acteurs régionaux se sont penchés sur l'installation et la transmission, le développement des entreprises agricoles et alimentaires, la valorisation des produits, les nouvelles pratiques et transitions agroécologiques, l'innovation agricole et la coopération entre acteurs.

C'est sur cette base que la Région a structuré son plan d'actions autour de 4 défis et 17 priorités avec un axe majeur : créer des outils simples permettant un accompagnement efficace de l'ensemble des agriculteurs quelque soit leur activité, leur localisation ou leur situation : de l'installation, en passant par le développement, l'adaptation-transition, l'innovation jusqu'à la transmission.

Chaque année, ce seront ainsi 60 millions d'euros (20 millions d'euros de la Région Normandie et 40 millions d'euros des FEADER) qui seront mobilisés pour financer cette nouvelle politique agricole.



4 défis

Pour une agriculture forte de sa diversité,
résiliente, attractive, innovante
et créatrice de valeur

défi 1

Accompagner le renouvellement
des chefs d'exploitation et la transmission
des fermes normandes p. 6

défi 2

Anticiper le changement climatique
et répondre aux enjeux de la décarbonation,
de la biodiversité, du bien-être animal
et des nouveaux circuits de consommation p. 9

défi 3

Créer de la valeur ajoutée
en agriculture p. 15

défi 4

Préparer les entrepreneurs
et salariés de demain p. 18



défi 1

Accompagner le renouvellement des chefs d'exploitation et la transmission des fermes normandes



10 500

agriculteurs normands ont plus de 60 ans, et se préparent à partir en retraite avant 2028 ; cela représente 1 agriculteur sur 3. Si la Normandie souhaite maintenir le nombre d'exploitations agricoles sur son territoire, préserver des exploitations à taille humaine, il convient d'augmenter significativement le taux de renouvellement, actuellement à 58 % en le faisant tendre vers 100 %.

Si le nombre de repreneurs potentiels est en croissance et les profils se diversifient, la recherche de foncier devient une problématique centrale pour la concrétisation des projets.

La transmission des exploitations est plus que jamais une nécessité pour assurer la solidité de l'agriculture normande, le renouvellement des générations et la vitalité des territoires ruraux. La Région doit donc mettre l'accent sur les dispositifs qui permettent de concrétiser les projets d'installation viable et durable.



Priorités :

1 Préparer la transmission des fermes à de nouveaux agriculteurs

La transmission des exploitations est une étape clef; pourtant, elle est difficile à appréhender car différents paramètres rentrent en jeu : dimension successorale, patrimoniale, financière, culturelle... L'ensemble des acteurs doit œuvrer pour anticiper et préparer la transmission des exploitations agricoles, considérant que l'agrandissement a montré ses limites.

2 Aider les futurs repreneurs à bien préparer leur projet

Les futurs repreneurs doivent être accompagnés dans leur parcours à l'installation, afin de bien connaître les marchés, les débouchés des productions envisagées, et ainsi étudier la viabilité, la vivabilité et la faisabilité technique, financière et réglementaire de leur projet. Pour cela, des connaissances en gestion, organisation du travail et en ressources humaines sont nécessaires.

S'agissant des installations hors cadre familial, des périodes d'appropriation d'activités sont recommandées, via un système de parrainage ou dans le cadre d'espace test agricole.

3 Faciliter les reprises d'exploitations

La difficulté première pour un agriculteur est l'accès au foncier agricole. En second lieu, se pose aussi la problématique du coût de la reprise. L'objectif de la Région est de mettre tout en œuvre pour faciliter la transmission via le fermage, en évitant le démantèlement des sièges d'exploitation.

Les propriétaires et cédants ont un rôle majeur à jouer pour favoriser la location de leurs biens à des jeunes.

4 Accompagner le démarrage d'activités pour sécuriser le projet

Toutes les agricultures qu'elles soient en élevage ou en cultures, en diversification ou en filières spécialisées, doivent être accompagnées, dès lors qu'elles constituent des exploitations viables, vivables, et durables. Les futurs repreneurs doivent toutefois avoir les compétences nécessaires à la réussite de leur projet.

Si le profil des repreneurs reste majoritairement des jeunes agriculteurs de moins de 40 ans, le nombre de nouveaux agriculteurs de plus de 40 ans dans le cadre d'une reconversion professionnelle est en constante augmentation. Ces installations doivent également être accompagnées, dans l'objectif de conforter l'emploi, la reprise et la création d'activité agricole, et participer activement au défi du renouvellement des générations en agriculture.

Il est important de sécuriser cette phase de reprise, pour tous les projets, en apportant une aide à la trésorerie et pour ceux qui présentent le plus de risques, proposer des facilités financières.



La Région propose :

- **Le Dispositif Conseil Agricole Stratégique Environnemental et Economique (CAS2E)** véritable outil d'accompagnement stratégique pour les agriculteurs (financement de prestations et audits) afin d'identifier les leviers d'évolution tout en veillant au maintien de la rentabilité économique. Le conseil peut être mobilisé lors de la phase de montage du projet d'installation (faisabilité, viabilité, étude de marché...)
- **Le Contrat de parrainage**, pour tout agriculteur hors cadre familial, quel que soit son âge, au travers d'un **stage sur l'exploitation support du projet d'installation** (stage rémunéré permettant à un futur agriculteur de compléter sa formation agricole et de découvrir son futur outil de production ; le stage d'une durée maximum de 12 mois donne la possibilité d'effectuer une période d'appropriation de son lieu et de son contexte d'exploitation).
- **Le Parcours accompagné en espace test agricole**, pour les porteurs de projet qui souhaitent démarrer leur activité agricole par une phase de test dans le cadre de Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (stage permettant à des candidats à l'installation d'effectuer une période d'appropriation et un test d'activité dans le cadre protégé d'un espace test agricole ; mise en situation en vue d'une installation future, avec des moyens matériels, immatériels et un accompagnement technique).
- **Le Dispositif Normandie Démarrage Installation**, aide forfaitaire FEADER/Région pour apporter de la trésorerie / du financement au moment de l'installation (moyens nécessaires pour la mise en route des cycles de production) et donner toutes les chances de réussite au projet.
- **Le Dispositif Garantie-Installation**, participation régionale à la garantie du prêt bancaire pour faciliter la levée des fonds nécessaires à la reprise / création d'activité.
- La mise en place d'un futur **fonds régional de portage foncier sur le long terme**, en partenariat avec la SAFER et d'autres investisseurs privés, permettant au nouvel installé de différer à 10 ans l'achat de foncier pour démarrer sereinement son activité et faire ses premiers investissements.
- **Le Portage temporaire de foncier**, en partenariat avec la SAFER, afin d'agir si nécessaire au bénéfice des jeunes agriculteurs (foncier mis en réserve pour une durée limitée, dans l'objectif de permettre des installations supplémentaires).
- **Le Contrat d'objectifs multipartenaires transmission-installation**, pour repérer, accompagner les futurs cédants et futurs repreneurs dans la transmission-reprise de leurs outils.

Objectifs 2023-2027 :

- Installer **450 agriculteurs par an en Normandie** (+ 50 % par rapport aux objectifs de la période 2014-2020)
- **300 prestations de conseil/an** mobilisées pour préparer une installation ou une transmission
- **50 stagiaires/an** rémunérés pendant leur parrainage ou leur test agricole





défi 2

Anticiper le changement climatique et répondre aux enjeux de la décarbonation, de la biodiversité, du bien-être animal et des nouveaux circuits de consommation



Les exploitations agricoles doivent de plus en plus anticiper les évolutions liées au dérèglement climatique (cf. travaux réalisés dans le cadre du GIEC normand), ou aux attentes sociétales pesant sur les produits alimentaires. L'adaptation permanente des entreprises devient un enjeu de durabilité, de résilience et de performance, face à une économie mondialisée, soumise aux

différents aléas. L'investissement en agriculture se fait toutefois sur des cycles longs et génère une prise de risque, au regard de ces changements et des temps nécessaires pour mesurer et bénéficier des effets. Il convient plus que jamais de définir des stratégies d'évolution pour permettre une agriculture normande plus robuste, plus performante, plus résistante sur les marchés.



Priorités :

1 Accompagner les projets « conquérants »

Les exploitations sont confrontées à des phases charnières dans la vie de l'entreprise : création d'un atelier de production, investissement dans la transformation-commercialisation, mise en place d'une transition de systèmes (engagement agroenvironnemental : baisse phytosanitaires, bas carbone, autonomie protéique, engagement dans la valorisation de la haie/agroforesterie, certification de démarche qualité (agriculture biologique, AOP/IGP, HVE...), mise en place d'une nouvelle production, diversification dans l'élevage de races patrimoniales normandes, transmission... Autant de moments décisifs pour l'avenir de l'exploitation qui doivent être accompagnés.

2 Intégrer une réflexion sur la haie et/ou l'agro-foresterie dans les exploitations et les territoires

La Normandie est la 3^{ème} région pour la densité de haies, avec près de 170 900 km linéaire, mais ce patrimoine aux multiples intérêts pour l'agriculture, la biodiversité, la ressource en eau, le climat, la lutte contre l'érosion, les paysages... disparaît progressivement. Pour répondre à cet enjeu, la Région Normandie souhaite encourager le développement de démarches cohérentes de développement et de valorisation durables des haies à l'échelle des territoires.

Pour bénéficier d'un taux d'aide majoré dans le cadre de la politique d'accompagnement des investissements, les exploitations agricoles auront la possibilité de proposer un projet « haies » ou « agro-foresterie ». L'objectif est d'encourager les agriculteurs à entamer une réflexion autour de ces démarches, notamment dans les territoires agricoles où le maillage est faible.

Dans cette perspective, la Région Normandie accompagne également financièrement les collectivités volontaires à engager une opération « Normandie haies » qui consiste à préserver la haie, à la reconquérir, à développer un plan local durable de valorisation en mettant en relation les agriculteurs avec tous les acteurs potentiellement utilisateurs de bois sur leur périmètre.

3 Initier des contrats de transition agro-écologique

Les exploitations agricoles disposent d'un certain nombre d'outils contractuels pour s'engager dans le développement ou le maintien de pratiques environnementales vertueuses : l'aide à la conversion biologique, les mesures agro-environnementales et climatiques pour la préservation de zones à enjeux (eau, érosion, biodiversité), les Paiements pour Services Environnementaux... Au-delà, la Région Normandie souhaite expérimenter un nouvel outil - le contrat de transition : il s'adresse aux agriculteurs souhaitant s'engager volontairement dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques tout en s'adaptant aux besoins de leur exploitation. En effet, chaque exploitation agricole doit pouvoir atteindre une certaine progression en matière de baisse des produits phytosanitaires, d'une atténuation des émissions de carbone, ou d'une autonomie protéique croissante.

4 Développer la production d'énergies renouvelables

Considérant les enjeux liés à la transition énergétique, la Région affirme sa volonté de développer la production d'énergie décarbonée et de diversifier ainsi davantage son mix énergétique.

Les exploitations agricoles disposent de ressources permettant la production d'énergies renouvelables. Autant d'opportunités de couvrir leurs propres besoins :

- bois - énergie via des chaufferies bois (permettant de valoriser le bois des haies)
- panneaux photovoltaïques en auto-consommation 100 % (type trackers ou surimposition sur bâtiment).
- méthanisation
- géothermie assistée par pompe à chaleur
- solaire thermique
- récupération de chaleur fatale (par exemple des fumiers).

5 Poursuivre l'accompagnement stratégique des exploitations

Un appui externe pour mettre en place ces changements de systèmes, mener des réflexions d'orientations stratégiques, préparer un nouveau cap, est de plus en plus nécessaire pour sécuriser le projet professionnel. Il permet de prendre du recul sur les atouts et contraintes de l'exploitation et ainsi de déterminer les opportunités à saisir.

6 Placer les agriculteurs au cœur de l'innovation et de l'expérimentation

Chaque exploitation agricole peut pour une partie de son activité tester de nouvelles pratiques, de nouvelles cultures, de nouveaux outils connectés car chaque secteur géographique a ses propres atouts et contraintes en termes de contexte pédoclimatique. Au travers d'un groupement d'agriculteurs avec l'appui d'une structure de recherche et développement agricole et d'opérateurs de l'aval, il est possible d'expérimenter et de consolider de nouvelles données permettant de faire évoluer les systèmes de production dans le cadre du changement climatique, de la décarbonation, du maintien de la biodiversité, du bien-être animal mais aussi de la logistique des produits alimentaires, et de la commercialisation en circuit court.

La Région propose :

- **Le Dispositif Normandie Investissements agricoles**, volet « évolution », aide aux investissements structurels engageant une évolution de l'exploitation ; cette aide adossée au FEADER peut accompagner des investissements matériels (équipements, bâtiments nécessaires à l'activité de production-transformation ou commercialisation, plantations de haies ou agroforesterie) et investissements immatériels. Bonifié pour les nouveaux installés et projets charnière pour faire évoluer leur exploitation.
- **Le Dispositif Contrat de transition**, aide forfaitaire FEADER/Région, défini sur la base d'un contrat d'objectif à 5 ans. À partir d'un diagnostic de départ, l'exploitation fixe son propre objectif (réduction des phytosanitaires, du carbone ou augmentation de son autonomie) et prévoit une évaluation des résultats. L'exploitation devra être accompagnée par une structure d'appui compétente pour définir et suivre son plan d'actions.
- **Le Dispositif IDEE Action production d'énergies renouvelables**, visant à soutenir la mise en œuvre d'actions concrètes et le développement d'Initiatives « Développement Durable Energie Environnement ».
- **Le Dispositif Conseil Agricole Stratégique Economique et Environnemental (CAS2E)**, véritable outil d'accompagnement stratégique pour les agriculteurs (financement de prestations et audits) afin d'identifier les leviers d'évolution tout en veillant au maintien de la rentabilité économique. Les prestations financées doivent préalablement être agréées par la Région.
- **Le Dispositif Partenariats Agricoles** avec deux volets, un volet « Innovation » et un volet « Valorisation » permettant d'accompagner les projets collectifs porteurs d'innovation agricole, de promotion des produits, de structuration de filières et de développement de circuits courts. L'ensemble des coûts liés à l'action est accompagné avec l'appui du FEADER.
- **Le Dispositif Projet pilote**, pour mettre en place un nouveau produit, un nouvel outil.
- **Le Contrat d'objectifs multipartenaires « transition des pratiques et innovation »**, pour travailler en réseau, mettre en avant les actions exemplaires, faire connaître et diffuser sur les territoires.





Objectifs 2023-2027 :

- 1500 projets conquérants
- 1000 conseils stratégiques par an
- 500 contrats de transition
- 100 projets collectifs « Partenariats Agricoles »



défi 3

Créer de la valeur ajoutée en agriculture



La recherche de valeur ajoutée est plus que jamais au cœur de la stratégie agricole, considérant que la réduction des coûts a déjà constitué ces dernières années un travail conséquent. Désormais, il importe de se différencier sur les marchés mondialisés, de trouver de nouveaux créneaux, d'accroître la traçabilité, d'augmenter la qualité...

Plusieurs voies sont possibles et chaque exploitation / filière doit être en mesure de construire sa stratégie au regard des opportunités qui s'offrent à elle. Pour cela, la Région Normandie se positionne comme un assembleur, valorise les initiatives, fédère les acteurs, pour promouvoir les produits normands.

Priorités :

1 Créer et développer des ateliers de transformation valorisant les produits normands

La proximité du bassin parisien et l'attractivité touristique de la Normandie sont des opportunités pour les exploitations. Par ailleurs, en matière agroalimentaire, les investissements productifs sont coûteux et constituent une prise de risque. Ainsi, il faut pouvoir accompagner les PME qui créent et développent ce type de projets, répondant aux attentes du marché aussi bien dans l'hexagone qu'à l'international.

2 Fédérer les filières d'excellence pour mieux valoriser les produits normands

De nombreuses filières existent en Normandie pour chaque type de produit mais la promotion est encore trop souvent réalisée en silo, à l'échelle de chaque filière / entreprise. La volonté de la Région est de réunir les acteurs pour accroître la visibilité des productions normandes... La participation collective doit devenir un réflexe dans les événements les plus importants, avec une visibilité sous une même identité normande. La notoriété des produits contribue à positionner la Normandie comme une référence de la gastronomie. Ces actions doivent être amplifiées en associant tous les maillons de la restauration et l'éducation sur les futurs consommateurs de produits normands.

3 Structurer les filières d'avenir

La Normandie est reconnue pour ces filières d'excellence et en émergence qui font son identité : pomme, lin, cheval, lait... Au-delà de ces filières emblématiques, d'autres productions sont en train d'émerger sur le territoire : bière, whisky, vin, houblon, chanvre, protéines végétales, races locales... Cette diversification crée de la richesse et permet de positionner la Normandie dans la construction de nouveaux créneaux qui pourront constituer demain des filières importantes, aux côtés des filières historiques. La Région souhaite accompagner ces projets dans les territoires qui permettent de diversifier les assolements et ainsi rendre plus résilients les systèmes d'exploitation.

4 Développer un plan économique valorisant le patrimoine agricole vivant

La Normandie dispose d'un patrimoine agricole vivant remarquable. Actuellement, 22 races normandes d'élevage font l'objet d'un plan de sauvegarde. À cela s'ajoute un important patrimoine végétal que constituent de nombreuses variétés d'arbres fruitiers, de légumes, de l'horticulture mais aussi de céréales.

L'objectif de la Région n'est pas seulement de préserver ces races ou ces variétés mais aussi et surtout de les réintégrer dans l'économie agricole, en développant des micro-filières, répondant à un nouveau marché. Cela passe par une fédération des acteurs professionnels sur le volet animal et un plan d'actions dédié sur le végétal.



La Région propose :

- **Le Dispositif Normandie Investissements agricoles, volet « conquérant »**, aide incitative avec effet levier pour accompagner les investissements dans des projets d'évolution structurants ; cette aide adossée au FEADER soutient la transformation ou commercialisation à la ferme. Il apporte notamment un appui avec un taux d'aide élevé.
- **Le Dispositif Normandie entreprises volet entreprises de transformation**, aide incitative adossée au FEADER pour les PME valorisant les produits agricoles. Il apporte notamment un appui pour les investissements productifs alimentaires.
- **Des événements d'envergure mettant en avant tout le savoir-faire et la qualité des produits normands** sous une bannière commune, comme FENO, le Festival de l'Excellence NOrmande, le Salon International de l'Agriculture, mais aussi l'Armada.
- **Un rassemblement annuel autour de la gastronomie**, tel le concours culinaire 100% normand « le Trophée des Léopards », destinés aux professionnels, amateurs et jeunes.
- **Le plan régional pour la restauration collective**, pour lui faire intégrer le plus de produits normands possibles, en étendant les grands principes de la démarche déjà engagée avec le Plan « Je mange normand dans mon lycée ».
- **La consolidation de la Marque Saveurs de Normandie**, pour l'ancrer plus largement dans tous circuits de distribution afin de valoriser l'ensemble des produits alimentaires provenant des exploitations et des industries agroalimentaires.
- **Le Contrat d'objectifs multipartenaires valorisation des produits normands**, pour travailler en réseau, mettre en avant les actions exemplaires, faire connaître et diffuser sur le territoire.
- **Des plans d'excellence pour les produits à forte identité régionale**, comme la pomme et le lin.
- **Un plan pour le développement de la protéine végétale en Normandie.**
- **L'émergence, la structuration et le développement de nouvelles filières.**
- **La promotion des produits de qualité dans le cadre de projets collectifs de coopération « Partenariats agricoles »**, avec l'appui du FEADER.
- **Un plan global pour le développement du patrimoine agricole vivant** (races animales et variétés végétales).
- **Une aide à la normandisation des cheptels via le Plan Opérationnel Patrimoine Elevage (POPE).**
- **Une aide à la sauvegarde des races menacées** (Prime aux Races Menacées et à l'Apiculture).





Objectifs 2023-2027 :

- 100 projets/an de création ou développement d'outils de transformation
- 4 événements/an pour mettre en avant l'excellence normande
- 1 plan régional pour la restauration collective visant 80 % des produits normands dans les lycées
- 1 fédération d'acteurs pour le développement du patrimoine agricole vivant
- Des plans filières adaptés pour les spécificités régionales et pour l'émergence de nouvelles filières



défi 4

Préparer les entrepreneurs et les salariés de demain



L'agriculture fait face à des accélérations technologiques, numériques, managériales. Ainsi, les emplois et métiers en agriculture d'aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec ceux d'hier. La modernisation des exploitations agricoles se poursuit, avec une nécessité de savoir capter et gérer une multitude de données. Les entrepreneurs de demain doivent donc être mieux formés, au moment de leur installation mais aussi tout au long de leur parcours professionnel.

Les emplois en agriculture restent nombreux, compte tenu du renouvellement des chefs d'exploitation, mais pour que les métiers agricoles restent attractifs, il faut que les professionnels soient accompagnés et formés à la gestion des ressources humaines.



Priorités :

1 Développer l'enseignement supérieur pour accroître les compétences en gestion et répondre au manque de vétérinaires en milieu rural

L'offre de formations au delà de bac +2 est insuffisante en Normandie pour permettre aux agriculteurs et techniciens de se former au numérique, à la gestion...

Par ailleurs, pour assurer la pérennité des élevages, il faut favoriser la formation et l'installation de vétérinaires en milieu rural. Pour répondre à ces enjeux, une école vétérinaire adossée à une école d'ingénieurs en agriculture reconnue (Unilasalle) sera ouverte à Rouen dès 2022.

2 Intégrer le volet social dans les entreprises agricoles

Les conditions de travail dans les exploitations agricoles se sont considérablement améliorées ces dernières années mais la pénibilité et la répétitivité de certaines tâches restent importantes, particulièrement dans les élevages. Les investissements dans des équipements appropriés apporteraient des solutions tout en limitant les risques d'accident.

Des conseils en ressources humaines doivent être développés pour mieux organiser et manager le travail ainsi que la communication entre salariés. La gestion des congés et des week-ends, en élevage notamment, est indispensable pour une meilleure attractivité des métiers

Enfin, l'accueil de jeunes dans les exploitations est indispensable pour accroître l'attractivité de ce secteur. Des ambassadeurs des métiers agricoles doivent être mis en avant.

3 Favoriser les systèmes permettant une meilleure organisation des travaux agricoles

On constate un certain « suréquipement » en matériel des exploitations qui peut entraîner des coûts importants sans assurer forcément ni la sécurité ni les meilleures performances. Il convient donc de promouvoir les différentes formes d'organisations en particulier à travers le recours aux « Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole » ou aux travaux faits par les Entreprises de Travaux Agricoles.

La Région propose :

- **Deux projets d'enseignement supérieur : l'un de formation agricole et l'autre de formation vétérinaire**, pour répondre aux besoins des éleveurs.
- **Le Dispositif Normandie Investissements agricoles volet « Adaptation »**, pour accompagner les projets **d'amélioration des équipements dans les exploitations et les CUMA**; cette aide adossée au FEADER peut accompagner des investissements matériels (équipements, bâtiments) et immatériels nécessaires à l'activité de production-transformation ou commercialisation.
- **Le Dispositif Normandie entreprises volet « prestation de service »** : Aide financière adossée au FEADER pour les projets d'investissements portés par les Entreprises de Travaux Agricoles.
- **Le Dispositif Conseil Agricole Stratégique Economique et Environnemental (CAS2E)**, véritable outil d'accompagnement stratégique pour les agriculteurs (financement de prestations et audits) afin d'identifier les leviers d'évolution sur le volet organisation du travail et management humain. Les prestations financées doivent préalablement être agréées par la Région.
- **Le Contrat d'objectifs multipartenaires emplois et compétences**, pour travailler en réseau, mettre en avant les actions exemplaires, les faire connaître et diffuser sur le territoire.



Objectifs 2023-2027 :

- 2 nouvelles formations supérieures (niveau Bac +5/6)
- 1500 projets « adaptation et amélioration des exploitations »

L'agriculture en Normandie, c'est quoi ?

Chiffres clés

recensement agricole 2020

26 510

exploitations agricoles
2/3 en élevage et polyculture élevage
1/3 en cultures végétales

50 100

personnes travaillant en agriculture
+ **9 100** saisonniers

Près de **2 millions** d'ha SAU*
moyenne 73,6 ha / exploitation

70 % de la superficie du territoire
1^{re} région par sa part de SAU*/surface totale

2 046

exploitations en agriculture biologique
1 exploitation sur 13 est en AB

2 182

exploitations en autres signes de qualité
dont 1506 en AOP

1 860

ateliers de transformation à la ferme

3 279

exploitations en vente directe



La Normandie, 1^{ère} région française :

Productrice de fromages au lait de vache
395 000 tonnes, 23 % de la part nationale

Productrice de beurre
122 000 tonnes, 1/3 de la production nationale

Productrice de crème

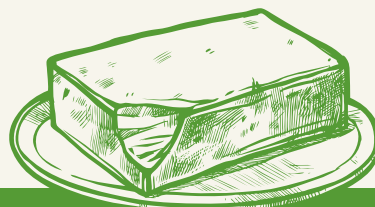
Productrice de pommes à cidre
près de 60 % de la production nationale

Productrice de lin textile
63 % de la production nationale

Productrice de poireaux
38 800 tonnes ; 25 % de la part nationale

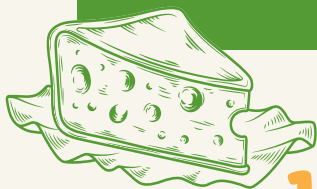
Productrice de chevaux
117 000 équidés

* SAU : Superficie agricole utilisée



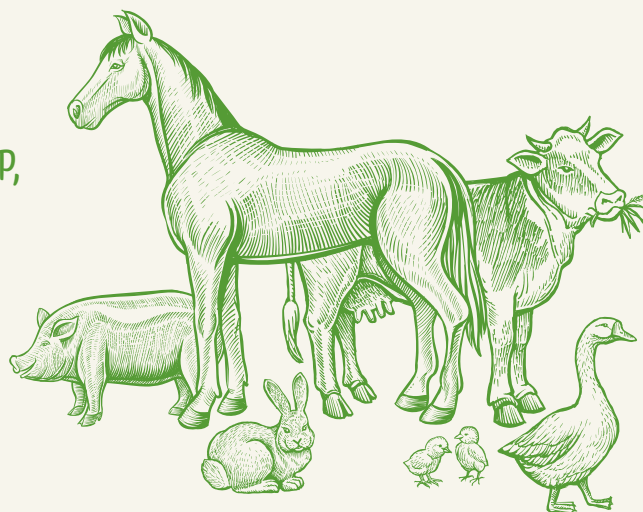
Les produits agricoles normands

sous le signe de la qualité



15 AOP-AOC

Camembert de Normandie AOP, Livarot AOP, Neufchâtel AOP, Pont-l'Évêque AOP, Beurre d'Isigny AOP, Crème d'Isigny AOP, Calvados AOC, Calvados Pays d'Auge AOC, Calvados Domfrontais AOC, Cidre Pays d'Auge AOP, Cidre Cotentin AOP, Cidre Perche AOC, Pommeau de Normandie AOC, Poiré Domfront AOP, Agneau de Prés salés du Mont St-Michel AOP



7 IGP-IG*

Volailles de Normandie, Porcs de Normandie, Cidre de Normandie, Calvados, Poireau de Créances

14 labels rouges

carottes des sables, poireaux des sables, mimolette vieille, viandes de race bouchère, œufs plein air, volailles fermières, saucisson, saucisse sèche, rosette, jambon cuit de qualité supérieure

1 projet STG**

en cours bœuf de race normande

Marque collective régionale

Saveurs de Normandie

500 produits/110 entreprises



22 races patrimoniales normandes

Ovins

Avranchin, Roussin, Cotentin

Caprins

chèvre des fossés

Porcins

porc de Bayeux

Volailles

Poule de Caumont, Cotentine, Crèvecœur, Gournay, Pavilly, Merlerault, canard de Duclair, canard de Rouen, oie normande, oie normande huppée

Lapins

lapin blanc de Hotot, lapin normand

Équins/ânes

Cob normand, Percheron, âne du Cotentin, âne normand

L'abeille noire

Bilan de la politique agricole 2016 - 2021

de la Région Normandie



2 130

installations aidées

2 856

projets d'investissements
dans les exploitations agricoles accompagnés

153

contrats de parrainage
et créateurs en espace teste

1 500

conversions en agriculture biologique

5 115

chèques conseils stratégiques
et techniques en agriculture

4 750

mesures agro-environnementales
contractualisées

738

projets d'ateliers de transformation à la ferme
ou d'outils de transformation PME aidés

213

projets partenariaux d'innovation

